

Module n°3 : M3 : CULTURE HOSPITALIERE

Contexte

Depuis de nombreuses années l'ANFH Océan Indien a, dans le cadre de son projet stratégique, développé des dispositifs de formation à l'intention des personnels de bas niveau de qualification ou ayant interrompu leurs études.

Le DAEU Métiers de l'hôpital encore appelé « baccalauréat de la deuxième chance » s'inscrit dans cette logique. Il doit permettre aux professionnels hospitaliers de sécuriser ou d'envisager des évolutions de leur parcours professionnel par l'acquisition d'un diplôme leur permettant d'accéder à des formations ou concours requérant le baccalauréat.

Déclinaison du DAEU A, les titulaires du DAEU Métier de l'hôpital bénéficient des mêmes droits que ceux qui sont titulaires d'un Baccalauréat. Ce qui leur permet d'accéder :

- Aux filières courtes des BTS ou DUT,
- Aux concours de la fonction publique nécessitant ce niveau de qualification

Objectifs

- Reprendre des études supérieures (notamment à l'université) dans une perspective d'évolution professionnelle
- Acquérir un diplôme leur permettant de passer des concours administratifs requérant le baccalauréat
- Obtenir un diplôme attestant de leur niveau de culture générale

Programme

- Economie de la santé (Gestion hospitalière – Evolution de l'hôpital)
- Droit hospitalier (Droit des patients – Responsabilité - RGPD)
- Sciences humaines (Anthropologie, Sociologie, Psychologie, Ethique)
- Hygiène (les micro-organismes, le système immunitaire, l'hygiène)

Public

Personnel Hospitalier des établissements de la Réunion et de Mayotte ayant interrompu leurs études après la classe de troisième sans avoir le baccalauréat et qui veulent : - reprendre des études supérieures (notamment à l'université) dans une perspective d'évolution professionnelle

Exercice

2021

Nature**AFR****Organisé par****En cours d'achat****Durée****60 heures****Typologie****Préparation concours et examens****Date et lieu****GROUPE 1****n/c**

En cours de planification - Début à compter 1 er trimestre 2021

NORD - SUD - OUEST